

# AVIS À LA CLIENTÈLE

---



Cher(e) Client(e),

Conformément à la réglementation qui instruit la mise à jour de tous les dossiers clients, **SOCIÉTÉ GÉNÉRALE CÔTE D'IVOIRE** invite tous ses clients dont les dossiers ne sont pas encore actualisés à transmettre les compléments avant le **20 Octobre 2021**.

Les clients concernés par cette mesure sont :

- **Les clients détenteurs de comptes collectifs ;**
- **Les représentants légaux**

Tous les clients sont invités à fournir les documents via le mail suivant : **[identification.sgci@socgen.com](mailto:identification.sgci@socgen.com)**

- **Pour les clients détenteurs de comptes collectifs** : les documents attendus sont les suivants : pièces d'identité (CNI, passeport, xxx), preuve de revenu (bulletin de salaire, xxxx), preuves de domicile.
- **Pour les représentants légaux** : Les pièces à fournir sont : extrait de naissance du mineur + pièce d'identité (CNI, passeport, xxx), et l'adresse du représentant légal + document de justice permettant au représentant légal d'exercer pour le compte de l'enfant si celui-ci n'est pas le parent biologique.

Passé le délai du 30 /09/2021, les détenteurs des comptes concernés non mis à jour ne pourront plus effectuer d'opérations jusqu'à la régularisation de leur situation.

Société Générale Côte d'Ivoire vous remercie pour votre confiance.